



ASSEMBLEE GENERALE CD76TT

Le 9 juin 2018

à MONTIVILLIERS

Membres CD76TT présents : COMMARE Dominique, DELAHAIS Jessy, DUPUIS Régis, DUVILLIE Arnaud, JOSEPH DIT LANCHON Christophe, LEFEBVRE Jean-Michel, LEVEE Patrick, NOYELLE Philippe, POIGNIE Adrien, SAMSON Catherine, SUDRON Alain.

Absents excusés : COTE Christian, GONFREVILLE Nathalie, GOUBERT Gaëtan, HAMARD Philippe, LEMONNIER Alain, METAYER Gérard, RAGEL Laurent, WINKLER Robert.

Invités présents : AUDE Michel, BERTHELIN Pascal, BLANCHARD John, BLOQUET Thierry, DEPARCY Sylvie, DUBOST Jérôme, DUSSEAUX Guy, HERELLE Richard, MICAUT Philomène, SALENNE Jean-Bernard et Marie-Claude

1) Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2017 à BERNEVAL a été adopté à l'unanimité.

2) Rapport du président

Une minute de silence est faite pour les pongistes qui nous ont quittés cette saison (Claude BILLARD, ETT OISSEL très engagé dans son club, Philippe LEROUX, licencié au DUC entre autres) et témoigner ainsi aux familles endeuillées notre soutien, une pensée aussi pour tous les pongistes qui ont des problèmes de santé pour les aider à franchir ce cap. Patrick LEVEE remercie Monsieur GRZELCZYK, directeur du CFA BTP d'accueillir les personnes présentes dans ce superbe amphithéâtre pour l'assemblée générale ordinaire du CD76TT. Il remercie aussi la ville de MONTIVILLIERS ainsi que son club de tennis de table (MTT)

Rappelant qu'étant à mi-olympiade, depuis le début de celle-ci, le paysage pongiste a changé et évoluera certainement encore en impactant les relations avec les instances que sont la LNTT, et la FFFT dans une moindre mesure.

La fusion des ligues qui regroupe 5 comités avec des fonctionnements bien différents amène à proposer la mise en place d'une convention pour les différentes mutualisations avec la LNTT. Il reste à trouver un modèle économique viable qui tient compte de la variabilité des subventions et des financements du CD76TT.



Un autre fait marquant est la signature de la convention avec la DSDEN et l'USEP dont la déclinaison pratique va demander la mobilisation de tous

Pour les deux prochaines saisons, sauf élément exceptionnel, il n'y aura pas d'autres chantiers nouveaux qui seront entrepris. Il faut faire fonctionner encore mieux le comité sur la déclinaison pratique des réflexions du projet associatif, en particulier, la communication transversale qui pourrait mieux fonctionner, étendre le management participatif à toutes les composantes de la communauté pongiste sur les réflexions qui concernent les actions, les compétitions et les axes de développement.

Pour finir, le président demande aux personnes présentes de transmettre auprès des bénévoles ses remerciements les plus sincères pour leur engagement et le temps qu'ils consacrent à faire fonctionner notre modèle associatif.

Pour finir, Patrick souhaite à tous une bonne assemblée générale ainsi qu'une bonne saison pongiste 2018-2019.

3) Parole aux invités

→ **Monsieur FIDELIN Daniel**, maire de MONTIVILLIERS : il commence par saluer toutes les actions qui sont faites et souligne lui-aussi le travail effectué par Jean-Bernard et Marie-Claude SALENNE. Il se félicite du dynamisme du tennis de table et notamment l'accent porté envers les jeunes. Montivilliers est une ville sportive qui soutient le MTT et qui va investir dans la construction d'un pôle sportif. Les travaux vont démarrer dans 2 mois et tous les sports auront leur place dans ce projet. Ce pôle a été présélectionné pour servir de base d'entraînement pour les JO de 2024.

→ **Monsieur GONFROY Jean-Luc**, adjoint aux sports à la mairie de Montivilliers : heureux de nous recevoir dans sa ville, il aborde principalement deux points : 1) le sport féminin qui a besoin de l'attention de tous car il y a en effet un gros décalage entre le nombre de licenciés et licenciées et 2) le développement des actions vers les scolaires, sources intarissables de jeunes. Il insiste sur la politique sportive de la ville. En effet, une nouvelle salle va être construite en 2019 et les principaux bénéficiaires seront les pongistes du MTT. Il félicite à son tour tous les bénévoles qui donnent de leur temps sans compter.

→ **Monsieur DUBOSC Jérôme** (conseiller départemental de la Seine-Maritime) : il souligne que c'est un plaisir pour un élu d'accueillir des pongistes. Il salue lui-aussi le travail des bénévoles qui agissent bien souvent dans l'ombre. Le CD76TT étant un acteur très présent près des associations sportives, il précise qu'il y aura le maintien à la même hauteur des subventions habituellement attribuées. Découvrant le tennis de table à travers le club de Montivilliers, il salue l'investissement de Jean-Bernard et Marie-Claude SALENNE qui font partager à travers leurs actions les valeurs du sport.



→ **Monsieur DUSSEAUX Guy**, président de la ligue Normandie : il confirme être en complète phase avec les propos de Patrick LEVEE et notamment tout ce qui concerne le partenariat entre la ligue et le CD76TT. Ces relations sont saines et il tient à remercier Patrick de son soutien. Cette fusion entre la haute et basse Normandie est extrêmement compliquée au niveau entre autres des collectivités territoriales et peut être génératrice de tensions. Il félicite le travail fourni par le CD car rappelle-t-il, c'est le plus gros département des départements normands. Il rappelle que la ligue était contre l'augmentation des licences imposée par la fédération. Il exprime une certaine fierté en tant que président de ligue quant aux résultats en championnat de France Séniors, Cadets entre autres. C'est le fruit du travail de tous les techniciens de la ligue Normandie. En ce qui concerne le parcours de Thibaut PORET, il rappelle que c'est John BLANCHARD qui est à l'origine de ce parcours. La qualification de Thibaut au championnat de France Jeunes est source de satisfaction. Pour finir, il tient à souligner le travail de Pascal BERTHELIN pour la fusion et son professionnalisme.

→ **Monsieur Pascal BERTHELIN**, conseiller technique de ligue : il pose la question du visage du tennis de table de demain. Il souligne les performances des jeunes normands qui sont exceptionnelles depuis plusieurs années pour la ligue Normandie, ce qui est une fierté. Il faut bien sûr pérenniser ces résultats. Si on veut être et rester performant, cela se joue à tous les niveaux, chacun doit avoir un rôle (club – comité – ligue). Il faut mutualiser : détecter au niveau des clubs. Une fois que des jeunes sont repérés, des actions vont être mises en place au niveau du comité, de la ligue puis de la fédération (pôle espoir, pôle France). Ce sont les jeunes de la catégorie *poussins* qui sont ciblés. Une action comme le *babyping* prend tout son sens dans cette perspective. Cela passe aussi par la formation de cadres. Il y a une nouvelle filière fédérale :

- Niveau 1 : initiateur de club
- Niveau 2 : animateur fédéral
- Niveau 3 : entraîneur fédéral

Il ne faut pas oublier le certificat de qualification professionnelle (CQP). Toutes ces qualifications offrent aux jeunes entre autres un encadrement de qualité et pérenne.

4) Rapport du trésorier

Philippe HAMARD rappelle dans son rapport lu par Patrick LEVEE que la volonté du CD76TT est de contribuer à l'essor du tennis de table seinomarin tant en matière d'aide à la professionnalisation, d'amélioration des épreuves que des actions de développement.

◇ Validation de la nomination d'un ***nouveau vérificateur aux comptes*** : il s'agit de Thierry BLOQUET, présent dans la salle, qui succède à Laurent LENGINON. Mr

BLOQUET intervient pour dire que les comptes sont à l'équilibre. Il précise que c'est avec plaisir qu'il continuera sa mission.

◇ **Les comptes** : un solde créditeur au 31/12/2017

- Compte courant : 446,67 €
- Livret : 48 974,34 €

C'est le premier exercice plein sur une année civile, celui-ci portant sur deux saisons sportives, la deuxième phase de 2016-2017 et la première phase de 2017/2018. 50 % des subventions 2016 et 2017 ainsi que les recettes des engagements des compétitions par équipes et individuelles ont été répartis sur cet exercice.

◇ **Les recettes** : l'évolution la plus importante concerne le poste « réversion ligue », la part de rétrocession des licences ayant été calculée sur la base des départements ex bas-normands. L'aide en matériel du CNDS (3000 €) qui ne sera pas reconduite en 2018 a été intégralement reversée aux clubs participants. Le poste *handipass* disparaîtra l'an prochain, le comité tête de réseau de cette subvention reversait aux clubs l'intégralité de cette subvention.

Les produits financiers (livret) représentent les intérêts de l'année 2017. Les autres postes n'évoluent pas de manière significative à la hausse ou à la baisse. Le poste concernant les amendes a été effectif cette saison, le but n'étant pas de faire de l'argent mais de faire évoluer les clubs et leurs pratiques.

◇ **Les dépenses** : Elles ont été engagées pleine charge sur l'exercice 2017. Les nouvelles charges définies avec la ligue après négociations semblent correspondre à la réalité du terrain. Le poste « frais de déplacement » évolue en proportion du temps et des actions du CTL sur le département. Le poste « matériel sportif » a été impacté par l'aide faite aux clubs à l'occasion du changement de la nature des balles. Les autres postes concernant les charges ont été maîtrisés et correspondent aux exercices précédents.

◇ **Budget prévisionnel 2018** :

- **Les recettes** : le poste « engagement équipes » va évoluer par le réajustement tarifaire qui se justifie par le fait qu'il n'y avait pas eu d'augmentation ces six dernières années.

→ **D 1** : 75 € **D 2** : 70 € **D 3** : 60 € **D 4** : 55 €

Les subventions :

→ aide départementale : sera du même niveau

→ CNDS : les actions subventionnées les saisons précédentes ne le seront plus et malgré un bon dossier, il faut s'attendre à une baisse significative.

→ la réversion *handipass* ne sera plus budgétée puisque les clubs seront directement subventionnés par les collectivités.

- **Les dépenses** : des charges disparaîtront ou seront diminuées comme les aides en matériel, la dotation aux récompenses, au matériel informatique et le poste « missions réceptions ». Le poste « aide aux clubs » progressera car le CD va aider le groupement GETTE comme cela a été fait avec le GEMTT mais dans une moindre proportion. Pour rappel, les indemnités versées aux groupements sont compensées par l'intervention des éducateurs lors des stages départementaux. En cas de dépenses ponctuelles et non récurrentes, il faudra statuer pour utiliser le fonds de réserve.

Pour finir, le budget sera d'environ 15 000 € inférieur à l'année précédente ce qui s'explique par l'absence de réversion HANDIPASS et la non reconduction du plan d'équipement en matériel.

◇ **Budget prévisionnel 2019** : il a été décidé d'inscrire un plan d'équipement matériel auprès du département, dès le début de saison. Un document sera envoyé aux clubs en précisant les modalités. Les autres postes du budget sont comparables à ceux de 2018.

Pour conclure, des remerciements sont adressés à Philomène MICAUT pour son concours précieux malgré la tâche qui lui incombe désormais avec la comptabilité d'une ligue de 5 départements. Une mention particulière à John BLANCHARD pour le travail sur les dossiers de subvention et tout spécialement sur le contrôle du CNDS portant sur l'utilisation des fonds des actions du comité subventionnées qui s'est soldé par une lettre de félicitations pour la qualité du dossier et des actions réalisées.

Ce budget est adopté par l'assemblée présente (1 abstention : club de Valliquerville)

5) Rapports sportifs

Dominique COMMARE rappelle que ce pôle est organisé en commissions. Elles sont les garantes de la bonne préparation et du bon déroulement des différentes compétitions du CD76TT.

a) *Commission sportive*

Elle gère l'application des règlements départementaux, compléments des règlements fédéraux. La commission assure la gestion sportive de ces règlements en garantissant une équité entre tous les clubs ou joueurs. Les membres sont consultés sur les cas particuliers non prévus ou pas assez précis dans les divers règlements.

b) *Commission veille réglementaire et règlements sportifs.*



Les règlements sont mis à jour pour faire les réajustements nécessaires en particulier suite aux changements au niveau de la ligue Normandie.

Des outils comme SPID, GIRPE sont à la disposition de tous et Dominique en profite pour rappeler combien il est important à la suite d'une rencontre de remplir sous SPID et sur GIRPE, responsabilités incombant aux capitaines d'équipes.

Il souligne aussi l'investissement important de Patrick LEVEE et Michel TURCK pour rendre accessible GIRPE au plus grand nombre. Merci aussi à Gaëtan GOUBERT qui gère les homologations de tournois au niveau départemental.

c) Commission championnats départementaux

- Le championnat féminin D 1 : le nombre de féminines ne sera plus limité en championnat masculin Séniors.
- Les championnats masculins Séniors :

Pour faciliter la tâche de chacun :

- Penser à utiliser GIRPE (ne pas hésiter à demander de l'aide ou une formation)
- Si non utilisé complètement, il faut envoyer la photo ou le scan de la feuille de rencontre par mail (le verso uniquement si des réserves ou réclamations) à championnatscd76@orange.fr (remarque : n'envoyer **qu'une seule feuille par mail** avec un titre explicite comme, par exemple, « D1 poule B J 3 P2 Fauville 1- JURITT 3 ». Dominique en profite pour remercier Régis DUPUIS qui fait le tri de cette boîte mail.
- Démarrer les rencontres à l'heure prévue et ne pas hésiter à signaler sur la feuille toutes dérives.
- Pour les déplacements éloignés : Dominique veut bien étudier une autre formule mais refuse les chantages à la réinscription pour des déplacements considérés comme trop lointains de 31 mn, 35 mn et 43 mn en D2 ! : s'il faut réduire les déplacements, il faut que 2 équipes du même club acceptent de jouer dans une même poule et de se rencontrer à chaque phase.
- Championnat jeunes : il rencontre toujours un vif succès même si l'on peut remarquer un délaissement des joueurs classés. La formule va évoluer pour avoir une même uniformité au premier niveau voire au second, voire plus, dans tous les districts. (merci à Gérard METAYER)
La finale a d'ailleurs été revue dès cette saison et elle a été intéressante pour tous. Le groupe doit continuer à travailler sur l'application de la formule en utilisant GIRPE au maximum, ce qui limitera le travail juste avant et après la compétition pour les remontées des résultats, plus la durée de chaque journée sera prévisible.



d) Commission critères départementaux

- Critériums séniors et jeunes : il a fallu s'adapter à la suppression du niveau pré-national au niveau de la ligue. Cette « marche arrière » au niveau masculin avec la récupération potentielle au niveau départemental de plus de 100 joueurs, s'est soldée par une baisse de 127 inscrits au 1^{er} tour, compensée par une relance appuyée pour des inscriptions au 2^{ème} tour qui a permis de « récupérer » une soixantaine de nouveaux et anciens participants. Il faut avoir, déjà au niveau départemental, une organisation claire et sans failles pour être bien perçue par les joueurs, parents et encadrants, et que cette organisation donne envie de participer. Il faut et faudra faire passer ces messages et les relayer. C'est pourquoi Dominique et Patrick ont réagi rapidement après le 1^{er} tour et mis un plan « d'urgence » pour s'assurer que tous les tableaux soient directement préparés et suivis sous SPID. Les JA depuis cette saison préparent leurs tableaux sous SPID avant de le gérer sous SPIDD (déconnecté)

Au niveau départemental, le CD va s'orienter vers une mixité complète et au moins au niveau Séniors, peut-être tester la formule « vétérans » poules de 6 ou 5 pour n'avoir que 2 tours après les poules. De même, pour les finales Pierre BASLEY, elles seront revues pour élaborer les 4 tableaux qui seront mixtes dorénavant.

- Critérium vétérans : le nombre d'inscrits reste stable avec toujours plus de 100 inscrits. Le regret pour cette compétition mais comme pour beaucoup d'autres est le manque de féminines !

Dominique ne souhaite à gérer seul, le suivi de toutes ces compétitions.

e) Autres compétitions

- Finales par classement : il faut rester vigilant sur l'organisation.
- Challenge 500 : épreuve gérée par les districts
- Tournois de district : ils fonctionnent sur 2 districts, le rouennais et le dieppois
- Les interclubs : de nouvelles règles au niveau ligue (évolution très positive, bien plus simples et facile à comprendre pour tous et plus facile à appliquer). Malheureusement, la date de cette épreuve, au niveau départemental, s'est retrouvée placée pendant les vacances scolaires (à cause de la modification des dates de ces vacances en cours de saison) et cela a eu pour conséquence une baisse de 50 % des inscriptions. Tout s'est bien passé avec le matin 3 poules de 3 pour les podiums des 3 catégories et ensuite un tableau avec brassage complet des 8 équipes qui ont accepté cette formule. Elles ont toutes rejoué 3 rencontres.



f) *Commission organisation, arbitrage, logistique sportive et formation et cadres de l'arbitrage.*

- Nomination : pour cette saison, il n'y a pas eu de soucis majeurs pour nommer des JA sur les épreuves départementales. A partir du 2^{ème} tour du critérium fédéral, le bureau exécutif a donné son accord pour former des binômes afin de mettre en place la gestion complète sur SPIDD ce qui permet une gestion plus fluide et des durées de compétition maîtrisées.
- Formation : des efforts de formation initiales fédérales ont été faits pour les JA 2 et pour aller plus loin, ceux-ci ont participé à des stages départementaux pour l'utilisation de SPIDD. Concernant GIRPE, des formations départementales de l'utilisation de base ont été faites avec une journée complémentaire dédiée à la configuration et à l'utilisation des PAP MR (plan d'arbitrage personnalisé Multi Rencontres) pour une éventuelle utilisation sur des compétitions par équipes comme les INTERCLUBS, le championnat *jeunes*, ...
- Saison 2018-2019 : il faut continuer avec des formations de base permettant l'informatisation des compétitions et le CD76TT y participera foncièrement :
 - JA 1 intégrant la participation à un module GIRPE départemental
 - JA 2 intégrant la participation à un module SPIDD départemental

Afin de créer des « tables d'arbitrage » qui puissent gérer de plus en plus efficacement les compétitions, il faut favoriser la formation de terrain avec des formules comme :

- L'arbitrage accompagné,
- Le compagnonnage,
- Le tutorat,
- La formation continue
- Continuer les formations adaptées aux besoins du terrain et des formules de compétitions souhaitées par les organisateurs et les techniciens.

« Durant la dernière quinzaine d'août, la CDA organisera 2 journées de formation : l'une consacrée à l'utilisation de SPIDD et l'autre à la version 7 de GIRPE, actuellement en test, pour la gestion d'épreuves par équipes qui sera beaucoup plus simple pour la préparation et les remontées des résultats », précise Patrick LEVEE.

6) Compte-rendu technique

Plusieurs actions techniques sont à mettre en avant cette saison :



- Des visites de clubs ont été effectuées pendant la saison par un technicien dans le cadre de la formation des cadres, du suivi de joueurs/détection, et du développement
- Des actions de développement plus spécifiques envers les jeunes enfants ont été mises en place par le comité avec principalement le *s'coolping* et le *découv'ping* mis en place avec quelques clubs volontaires pour organiser ces actions.
- Une aide à la structuration ou à la professionnalisation : le CD a aidé d'un point de vue technique et administratif, dans les clubs demandeurs, à la mise en place de créneaux spécifiques, à la structuration de l'entraînement pour les jeunes et à la mise en place d'emplois techniques. Le dernier point peut se traduire par l'intermédiaire de création de groupements d'employeurs. Par exemple, le GETTE, nouveau groupement d'employeurs, a été mis en place en septembre 2017 avec l'embauche d'un éducateur, Stéphane MARAIS. Ce groupement a très bien fonctionné sur sa première saison avec une augmentation de licenciés dans les clubs concernés et force est de constater une bonne dynamique créée autour de ce projet.
- L'organisation de différents stages :

Trois types de stage cette saison :

- Des stages à destination des jeunes « ouverts à tous » se sont déroulés pendant la saison à chaque période de vacances scolaires sur différents lieux : Isneauville, Yvetot, Montivilliers, St Nicolas d'Alhiermont et Dieppe. Ces stages, sur inscription, sont ouverts à tous les licenciés de moins de 18 ans, quel que soit le niveau. Cette saison, environ 280 joueurs ont fréquenté ces stages.
- Des stages sur sélections ont été organisés à Petit-Couronne conjointement avec le CD. Ceux-ci ont regroupé une quarantaine de joueurs seinomarins, ils sont destinés aux jeunes joueurs « à potentiel » de moins de 11 ans.
- Des stages à destination des féminines : un certain succès est à noter pour ces stages sur le secteur du Havre, il faut poursuivre les efforts pour les développer sur d'autres secteurs.

La proximité des stages ouverts à tous est importante pour une bonne fréquentation, ce qui permet aux jeunes stagiaires d'augmenter leur volume de pratique, mais surtout d'accéder à une pratique structurée et bien encadrée, dont ils ne peuvent pas bénéficier dans tous les clubs. Un stage sur inscription avec hébergement va être mis en place dès le mois d'août sur Petit-Couronne, à destination des jeunes joueurs jusqu'à 18 ans.



7) Compte-rendu brûlages et litiges

→ PHASE 1 :

- CAS A : 1 ; CAS B : 2 ; CAS D : 0 ; CAS E : 1
- Certificat médical : 2
- Plusieurs mutés : 2
- Licence non renouvelée : 1

→ PHASE 2 :

- Cas A : 7
- Cas B : 1
- Cas D : 0
- Cas E : 4
- 2 mutés (ordinaire et exceptionnel) : 2
- Plus de 2 mutés : 1

→ saisie SPID (amendes) :

- 163 feuilles manquantes !! « Un record », ironise Jean-Michel LEFEBVRE
- 17 forfaits (dont un général en phase 2)
- 9 réclamations de mauvaise saisie sous SPID
- 1 réclamation de reclassement d'un joueur
- 1 réclamation pour triche (en cours de traitement à la ligue)

Les non-saisies sur SPID dépassent celles de l'année dernière. Des clubs ne jouent pas le jeu !

→ Départementale 1 : huit groupes complets en phases 1 et 2, refus d'une équipe en phase 2 de montée en régionale 4

→ Départementale 2 : dix groupes complets en phases 1 et 2 et aucun refus de montée en départementale 1

→ Les titres : phase 1 D1 et D2 faits : tous les titres phase 2 en cours

Pour les départementales 1 et 2, les groupes deviennent de plus en plus compliqués à faire (respect des distances et respect du règlement fédéral) et la saison prochaine, en départementale 2, cela sera aussi compliqué (6 équipes ATTH à placer).

8) Communication

- Quelques chiffres : durant la saison 2017-2018, pas moins de 24 « Brèves » à ce jour ont été transmises à ceux qui sont abonnés (1887 abonnés)
- Trafic soutenu et en progression des visiteurs sur le site qui s'étoffe petit à petit : 8907 visiteurs différents depuis le 1^{er} janvier. C'est 3000 visiteurs



différents de plus. Merci aux districts qui font vivre leur site, ce qui est important car ils sont au quotidien au contact des licencié(e)s

- Réseau social *facebook* : suivi par 205 personnes
- Le pôle communication travaille toujours avec Bruno LABOULAIS à l'élaboration d'un nouveau logo pour le CD76TT
- Les kakemonos offerts par le sport adapté sont les mêmes que ceux déjà élaborés et pourront servir à la demande des clubs pour leurs actions de promotion.
- Directive européenne relative au RGPD : elle répond à trois objectifs :

1 : unifier les réglementations européennes sur la protection des données

2 : donner au citoyen le contrôle sur l'utilisation des données qu'il a consenti explicitement à transmettre

3 : responsabiliser les entreprises, leurs sous-traitants, les associations ou toute autre structure qui détiennent des données personnelles.

« Nous allons regarder avec nos instances (FFTT & LNTT) comment nous pouvons faire pour que cette approche pour la mise en conformité soit accessible à tous par la mutualisation d'un délégué à la Protection des Données pour nous aider », précise Nathalie GONFREVILLE, responsable du pôle communication.

9) Elections complémentaires

3 candidats : Richard HERELLE, Adrien POIGNIE et Gary CHIU, tous les trois sont cooptés à l'unanimité.

10) Récompenses

1 : Sylvie PLAISANT pour son parcours pongiste national et international. Dernièrement, elle a fini 1^{ère} du championnat de France Vétérans (catégorie V1)

2 : BRETON Galvin du club de St-JOUIN BRUNEVAL : aide très importante depuis 2 saisons (arbitrage et aide sur certaines compétitions) Un bon d'achat de 50 € à prendre chez RG Sport lui est offert.

L'assemblée générale s'est terminée vers 13 heures suivie du pot de l'amitié puis d'un buffet avec ceux qui souhaitaient partager un moment convivial. La prochaine assemblée aura lieu à Buchy en juin 2019.

La secrétaire

C.SAMSON

le président du CD76TT

P.LEVEEE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE SEINE-MARITIME DE TENNIS DE TABLE

